

CIRCUIT INTERNATIONAL DE CANOT À GLACE

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la société Circuit international de Canot à Glace, tenue le mardi 04 juillet 2006 à 18 h 30, au bureau du Carnaval de Québec, situé au 290, rue Joly, Québec.

Sont présents lors de cette rencontre :

- Anie Harvey, présidente (déléguée de la Grande Traversée Casino de Charlevoix)
 - Pierre de Savoye, vice-président (délégué de La course de la banquise Portneuf inc.)
 - Jean Pelletier, administrateur (délégué de la Course en canot du Carnaval)
 - Alain Dagneault, administrateur (délégué de l'ACCGQ représentant le Grand Défi des Glaces)
 - François Larochelle, observateur (président de l'ACCGQ)
 - Richard Moore, (observateur)
 - Guy Boissinot, (observateur)
-

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des nouveaux membres et bienvenue
4. ACCGQ versus Grand Défi des Glaces
5. Les attentes de l'ACCGQ face aux différentes courses
6. Étude de l'offre de contrat de Podium et que peut-on faire pour diminuer les coûts
7. Résolution pour mandater La Grande Traversée CDC pour document DEC
8. Gala CICG
9. Varia
10. Levée de la réunion

La réunion débute à 18 h 30

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Monsieur Pierre de Savoye appuyé par Monsieur Jean Pelletier, en laissant le varia ouvert.

PROPOSITION APPUYÉE ET RÉVOLUE À L'UNANIMITÉ

3. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES ET BIENVENUE

Anie Harvey présente les nouveaux membres, délégués pour représenter l'ACCGQ au sein du c.a du CIGC : M.Alain Dagneault, trésorier à l'ACCGQ et représentant du Grand Défi des Glaces au CIGC en remplacement de Jean Anderson et agira à titre d'administrateur sans pourtant avoir droit au vote (le temps de trouver le nouveau président du Grand Défi), et M.François Larochelle, président de l'ACCGQ, agira à titre de membre observateur.

M.Guy Boissinot, nouveau président de la course du Carnaval de Québec, agira en tant que délégué de Monsieur Jean Pelletier (administrateur du CIGC) lorsque ce dernier sera absent.

M.Richard Moore, ex-président de la course du Carnaval de Québec, agit présentement à titre de membre observateur. Il y a possibilité que celui-ci arbore le titre de commissaire, mais pour le moment, rien n'est confirmé. Une rencontre prévu pour août apportera plus de détails à ce sujet.

Il est proposé par M.Pierre de Savoye, appuyé par Alain Dagneault de nommer M.Jean Pelletier à titre de trésorier pour le conseil d'administration du CIGC, et devenir ainsi le troisième signataire pour les autorisations bancaires. M.Pelletier accepte.

PROPOSITION APPUYÉE ET RÉVOLUE À L'UNANIMITÉ

4. ACCGQ VERSUS GRAND DÉFI DES GLACES

Anie Harvey dresse un portrait du travail qui a été fait depuis la démission de Jean Anderson à titre de président du Grand Défi des Glaces et suite à l'AGA de l'ACCGQ.

Les canotiers sont très clairs à ce sujet : l'ACCGQ n'a pas la mission de présenter des courses. Ils ne sont pas intéressés à prendre la gestion du Grand Défi des Glaces, surtout que Jean Anderson a pu présenter les 14 années de la course avec l'aide de sa famille seulement.

L'ACCGQ craint donc de n'avoir pas le soutien nécessaire pour présenter la course.

Anie Harvey mentionne l'intérêt de La Grande Traversée Casino de Charlevoix à faire la gestion du GDG, mais comme son effectif n'est pas situé à Québec, elle doit voir avec certaines personnes, dont Pierre Anderson qui semble intéressé, afin de prendre les rennes de la technique, elle pourra voir à se concentrer sur l'administration et la recherche de commandites.

Advenant le cas d'un refus de la part de Pierre Anderson, M.Richard Moore a accepté de relever le défi.

Anie Harvey et Stéfanie Drouin se rencontreront prochainement pour établir un plan de match en vue d'aller cogner à certaines portes pour obtenir des sous pour le Grand Défi.

François Larochelle explique qu'il a rencontré Jean Anderson et son épouse, et qu'ils sont intéressés à donner un coup de main aux nouveaux gestionnaires afin de bien les informer des choses à faire et à ne pas faire, et sont très contents de voir que Pierre Anderson a été approché pour le suivi de cette course qui demeure un peu la leur...

Anie Harvey termine en mentionnant qu'elle et Stéfanie se sont données jusqu'en septembre pour trouver les commandites. Elles reviendront auprès de l'ACCGQ par la suite pour le verdict final.

5. LES ATTENTES DE L'ACCGQ FACE AUX DIFFÉRENTES COURSES

Anie Harvey mentionne que l'ACCGQ aimerait faire des recommandations aux quatre organisateurs de courses sur quelques points très ciblés de leurs événements.

M.Jean Pelletier s'interroge à savoir s'ils (ACCGQ) ne devraient pas revenir individuellement auprès des présidents de course au lieu d'amener ce point au CIGC.

François Larochelle explique que l'ACCGQ aura une rencontre très prochainement et qu'ils mettront sur papier ces recommandations et feront le suivi auprès des personnes concernées.

M.Pierre de Savoye mentionne qu'il y aura une rencontre en août, et que comme ils auront reçu ces recommandations individuellement, ils pourront voir à étudier ce volet de recommandations de la part de l'ACCGQ.

6. ÉTUDE DE L'OFFRE DE CONTRAT DE PODIUM, ET QUE PEUT-ON FAIRE POUR DIMINUER LES COÛTS.

Deux choses sont importantes pour le CIGC : trouver des sous et faire la promotion des courses de canots à glace.

Nous reconnaissons que Podium Québec a fait du travail. L'entreprise est qualifiée en matière de gestion d'événements, mais notre très grande déception se situe au niveau de la recherche de commanditaires, laquelle s'est avérée peu fructueuse, voir même nulle. Les membres du c.a ont une certaine réserve quant à l'aspect de la gérance financière du circuit. Un document de commandite a été déposé à Tourisme Québec le 19 mai dernier et avons-nous reçu des nouvelles depuis? Y a-t-il un suivi d'effectuer auprès de TQ de la part de Podium?

Personne ne le sait.

Un questionnement s'impose : devons nous continuer avec Podium ou essayer de faire cavaliers seuls...

Anie Harvey et Jean Pelletier feront un exercice afin de savoir qu'est ce que le c.a du CICG pourrait faire pour diminuer les coûts, et qu'est ce qui est possible de rapatrier et déléguer aux membres du c.a du CICG.

Anie effectuera un suivi auprès de Podium pour l'interroger à savoir s'il y a des démarches de faites auprès des commanditaires potentiels de l'année dernière, et ce qu'il y a à faire.

Alain Dagneault mentionne qu'il n'a pas le mandat de la part de l'ACCGQ de signer pour un autre contrat avec Podium.

7. RÉSOLUTION POUR MANDATER LA GRANDE TRAVERSÉE CASINO DE CHARLEVOIX POUR DOCUMENT DEC.

Les membres ont tous accepté l'offre de Anie Harvey qui était de transférer le document qu'elle a déposé pour La Grande Traversée Casino de Charlevoix à DEC pour une commandite substantielle. Après vérification auprès de DEC, le document favorisait beaucoup plus le CIGC que La Grande Traversée Casino de Charlevoix, et voici la résolution qui découle de la décision du conseil d'administration :

Formant quorum,

#2006-07-04 :

Proposition unanime lors de la session spéciale du conseil d'administration du Circuit International de Canot à Glace, en date du 4 juillet 2006 à Québec :

- **Considérant le dépôt d'une demande de commandite de la part de La Grande Traversée Casino de Charlevoix au bureau de Développement Économique Canada, dont l'objet concerne davantage le Circuit International de Canot à Glace que l'événement seul;**
- **Considérant que La Grande Traversée Casino de Charlevoix accepte d'engager le transfert de la demande au nom du Circuit International de Canot à Glace afin d'en maximiser la portée ;**
- **Considérant que le travail d'élaboration de cette demande représente une dépense de 1 500 \$ en temps, en montage, et en impression, que cette somme a été assumée par La Grande Traversée Casino de Charlevoix, et que cette somme doit être remboursée par le CIGC sur présentation d'une facture advenant réponse favorable de la part de Développement Économique Canada ;**
- **Considérant que tout le travail de base et les communications téléphoniques ont été effectués par La Grande Traversée Casino de Charlevoix ;**
- **Considérant une vision très claire pour l'ensemble du CIGC et de son expansion et qui émane d'une réflexion professionnelle d'une équipe solide et reconnue ;**

Il est résolu que le Conseil d'administration du Circuit International de Canot à Glace (CIGC) mandate La Grande Traversée Casino de Charlevoix (LGT), et précisément sa directrice générale madame Anie Harvey, également présidente du Circuit International de Canot à Glace, pour procéder, auprès de Développement Économique Canada, au transfert de la demande au bénéfice du CIGC, telle demande s'inscrivant parfaitement dans le cadre du projet structurant qu'est le Circuit International de Canot à Glace;

que dans l'éventualité d'une réponse positive, les dépenses de 1 500 \$ encourues par LGT pour l'élaboration et le dépôt de cette demande soient remboursées par le CICG et que la tenue comptable afférente soit confiée à la Grande Traversée Casino de Charlevoix qui devra l'assurer en toute transparence.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

8. **GALA CICG**

Anie informe les membres qu'il est temps de voir à la prochaine structure du Gala des Glaces.

Du côté de l'ACCGQ, la pertinence de présenter un Gala est mitigée.

Pierre, Jean et Anie mentionnent que pour le moment il est un peu trop tôt pour se penser sur la structure. Par contre, il faut cependant garder à l'esprit que c'est une soirée reconnaissance et qu'il serait bon d'y ajouter des mentions spéciales : bénévole de l'année, canotier de l'année, relève de l'année, le meilleur esprit sportif, etc... et remettre à chaque équipe un prix pour allécher les gens, voir même à inviter les commanditaire des équipes de canots pour les faire sentir partie prenante de l'événement.

Chose certaine, il est important d'inviter les canotiers à se joindrent au comité Gala. Jean Pelletier demande à Alain et François de sensibiliser les canotiers au travail du CICG, et soutenir que le Gala doit impliquer tout le monde. Alain et François se feront les portes paroles du CICG.

Pierre parle de chaque course, du maillage entre les courses, que le CICG est essentiel, qu'il serait bon d'avoir un porte parole afin de susciter l'intérêt par les médias, et que le Gala est l'aboutissement d'un processus, et que tout le monde est gagnant.

Il demande les recommandations de l'ACCGQ afin de travailler ensemble.

9. **VARIA**

a) **Nouvelles courses :**

Il semble y avoir de l'intérêt de la part de la ville de Sorel à présenter une course pour la prochaine saison. Elle ne ferait pas partie du CICG pour la première année, le temps de faire ses preuves, une sorte d'année test en regardant comment ils fonctionnent, et par la suite l'ACCGQ devra créditer la course pour ensuite l'insérer au Circuit. On parle de la présentation de cette course pour fin février. Alain Dagneault fera le suivi auprès des organisateurs et nous reviendra par la suite.

b) **Commissaire**

M.Moore a fait parvenir à tous les membres un exemple de la description des tâches d'un commissaire de course. M.Moore explique sa vision. Il est entendu que nous en discuterons lors de notre prochaine rencontre.

c) Boitier des Coupes des Glaces

Motion de félicitation à l'unanimité pour le Carnaval de Québec et M.Pelletier pour avoir fabriqué les coffrets pour les coupes des glaces du CICG.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre de Savoie appuyé par Monsieur Alain Dagneault.

L'assemblée est levée à 20 h 30.

PROCHAINE RENCONTRE : elle est prévue pour le samedi 19 août à l'Isle-aux-Coudres, de 12h à 16h30, à l'hôtel La Roche Pleureuse. Les administrateurs doivent confirmer leur présence une semaine à l'avance.

Anie Harvey
Présidente

Pierre de Savoie
Vice-président